



Réduisez les charges et améliorez l'énergétique de votre bâtiment grâce à une meilleure exploitation de vos installations.

SAVE THE DATE

Date : **Mardi 18 mai 2021**

Présentiel (priorité) : **ANGERS - Centre Saint-Jean**

Virtuel (si présentiel pas possible) : **A définir**

PUBLIC CIBLE

- o Responsables de patrimoine immobilier
- o Responsables et agents techniques
- o Tous les établissements sanitaires (ES) et services médico-sociaux (ESMS)
- o Tous statuts juridiques confondus
- o Situés dans la région Pays de la Loire

INSCRIPTION

- **Inscription obligatoire** : [Cliquez-ici](#)
- **Capacité** : Présentiel : 12 max (si virtuel : à définir)
- **Tarification** : Sans frais
- **Pré requis** : Aucun

REGLES SANITAIRES

- Masque obligatoire
- Gel disponible dans la salle (28 places)
- Distanciation
- Aération de la salle 15 min en fin de formation

CONTACT

Yoann LELOUTRE

Conseiller en Energie Partagé (CEP)

02 53 48 29 36

yoann.leloutre@mapes-pdl.fr

OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement général des contrats d'exploitation
- Connaître les erreurs à éviter
- Savoir définir les contrats les mieux adaptés au secteur hospitalier
- Savoir lancer ou renégocier un contrat d'exploitation

PROGRAMME

08h30 - 09h00

Accueil café

09h00 – 12h30

Energies et unités

Comprendre une chaufferie

Différents postes des contrats : P1 / P2 / P3 / P4

Différents types de contrat

Comprendre les DJU, NB, N'B, NC

Principe de révision des postes

Normes et réglementations

12h30 - 14h00

Pause déjeuner

14h00 - 17h30

Quel contrat pour quel bâtiment ?

Exercices pratiques

Exemple à ne pas suivre

Comment vérifier si mon contrat est adapté ?

Se préparer à l'ouverture du marché des énergies

Comment me faire aider ?

Accompagnement possibles

Audit thermiques / CPE / Besoin d'un AMO ?

17h30

Fin de journée

100%

des stagiaires
recommandent
cette formation